

*Le Gouverneur*

## COMMUNIQUE

La Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) informe le public que contrairement aux informations diffusées sur certains médias, laissant croire à une possible dévaluation du Franc CFA, l'évolution de la pandémie du COVID 19 dans sa zone d'émission n'a pas influencé négativement le niveau des réserves de change, qui demeure confortable.

En effet, au 10 mai 2020, les réserves de change de la BEAC se situent à 5 348,8 milliards FCFA, représentant près de 5 mois d'importations de biens et services, pour un taux de couverture extérieure de la monnaie de 74,16%.

Comparées à la situation observée un an plus tôt, lesdites réserves de change qui s'élevaient à 4 113 milliards au 10 mai 2019, soit un taux de couverture extérieure de la monnaie de 63,55 %, ont enregistré une augmentation de 30 %.

Au regard de cette évolution, l'on peut se satisfaire de la consolidation des réserves de change de la Communauté, à la faveur non seulement d'une mise en œuvre efficace des dispositions de la réglementation des changes, en particulier celles relatives aux rapatriements et aux rétrocessions, mais aussi des actions des Pouvoirs Publics des Etats membres de la CEMAC, soutenus en cela par les partenaires au développement, pour maîtriser les effets de cette pandémie sur la situation économique desdits Etats.

Aussi, la BEAC continuera-t-elle de suivre de près les conséquences sur l'économie et la monnaie commune de la propagation du COVID-19 et se tient prête à ajuster le cas échéant tous ses instruments de gestion de sa monnaie, pour préserver les conditions de liquidité dans le système bancaire et assurer ainsi la transmission harmonieuse de sa politique monétaire dans toute la CEMAC.

Au regard de ce qui précède, la BEAC tient à rassurer en particulier le public que dans le contexte de crise actuelle, elle ne ménagera aucun effort pour maintenir la stabilité du pouvoir d'achat des ménages et garantir la soutenabilité extérieure de la monnaie commune, le FCFA. Enfin, la Banque Centrale réitère son invitation aux populations de la CEMAC, au respect scrupuleux des recommandations des autorités sanitaires nationales, sous régionales et internationales face à la pandémie du COVID-19. /-



  
ABBAS MAHAMAT TOLLI